

Carolles, le 26 février 2024

## FESTIVAL DE LA PHOTOGRAPHIE 2024

Madame, Monsieur,

L'Association *Carol'Animations* organise pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive une exposition d'œuvres de photographes auteurs à l'**ESPACE FRANCOIS SIMON** à Carolles, les

**samedi 30, dimanche 31 mars et lundi 1<sup>er</sup> avril 2024 (week-end de Pâques)**

Les modalités pratiques et l'organisation restent identiques à celles de l'année dernière, à savoir :

- **Mise à disposition de 2 grilles recto verso par exposant** (*voir plan ci-joint*),
- L'événement est ouvert à **tous les photographes auteurs** sans restriction,
- **Les artistes sont invités à accrocher eux-mêmes leurs** œuvres sur les 2 grilles 80x140 cm recto verso (ou moins si l'artiste n'a pas besoin de 2 grilles),
- Pas de thèmes, de techniques, de formats imposés,
- Possibilité de proposer à la vente tout ou partie des œuvres (*merci de le mentionner sur le bulletin d'inscription et d'indiquer si vous souhaitez que le prix soit précisé sur le catalogue de l'exposition*),
- **Frais d'inscription fixés à 15€ ou GRATUITS pour les exposants adhérents à Carol'Animations** (*inscription via notre site Internet*),
- Publicité assurée par l'organisateur mais vous pouvez bien sûr partager sur vos réseaux sociaux
- Edition d'un catalogue,
- **Inscription du 1<sup>er</sup> février au 15 mars 2024,**
- Exposition ouverte au public de 10h. à 12h.30 et de 15h. à 18h.30,
- **Dépôt et accrochage des œuvres** le vendredi 29 mars entre 10 h. et 12h.30 et entre 15h. et 17h., (*si problème, nous contacter*)
- **Vernissage le samedi 30 mars à 11h.30**
- Retrait des œuvres le lundi 1<sup>er</sup> avril à partir de 18h.30,

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Vous pouvez nous contacter :

Téléphone : **06.83.64.49.28** (*laisser un message si répondeur*) - Mail : [contact@carolles.animations.fr](mailto:contact@carolles.animations.fr)

Nous vous prions de trouver ci-joint un bulletin de participation à nous retourner dès que possible et **avant le 15 mars 2024, délai de rigueur.**

Espérant compter sur votre participation, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

*Pour le Président,                      Le secrétaire,*

*Michel Mas*